

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de philosophie et lettres
Langues et littératures françaises et romanes

LA FÉMINISATION

Les noms de métiers, titres, grades et fonctions dans trois
quotidiens français

DE HALLEUX
Chanel

Travail réalisé dans le cadre du cours :
Grammaire descriptive II
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

1. Introduction

La langue doit évoluer parallèlement à la société. Avec l'occupation de plus en plus importante du terrain professionnel par les femmes il était donc normal que dans plusieurs pays de la francophonie une série de décrets appellent à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. En 1979, au Québec, l'Office de la langue française se présentait comme le chef de file en publiant le premier un avis recommandant la mise au féminin de ces noms. Suivirent ensuite la Suisse, et plus particulièrement le canton de Genève qui, en 1988, édita un règlement sur le sujet ; la Belgique, avec son décret du 21 juin 1993 et enfin la France qui dut attendre le 8 mars 1998 pour que Lionel Jospin remette au goût du jour la circulaire relative à la féminisation qui était passée totalement inaperçue en 1986¹.

La France ne fut pas seulement la dernière à légiférer sur le sujet, elle fut également le pays où la nouvelle terminologie fut le moins bien acceptée : les résistances furent assez fortes et celles-ci donnèrent lieu à une bataille acharnée, à coup d'articles et de courriers, entre partisans et détracteurs de la féminisation.

Comme l'a souligné Marie-Josèphe Mathieu dans son étude *La France. La féminisation des noms de métiers, titres grades et fonctions: un bilan encourageant*² les médias ont pris une part active au débat : ils ont ouvert leurs colonnes aux deux camps et ont appliqué, ou non, la féminisation dans leurs articles. Ce sont donc les médias et plus particulièrement la presse écrite qui ont suscité notre intérêt. Par leur grande diffusion, les journaux se sont vus conférer un rôle de « modèles » pour la langue ; à ce titre, il nous a semblé intéressant de

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisation_des_noms_de_m%C3%A9tiers

² Mathieu Marie-Josèphe, « La France. La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions : un bilan encourageant » dans Bouchard Pierre, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en communauté française de Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1999, p. 55

nous pencher sur la question de la féminisation dans trois grands quotidiens français, à savoir *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*.

Notre étude portera d'une part sur la comparaison, pour chaque journal, des usages à la veille de la publication de la circulaire (1998) et des usages actuels ; et d'autre part sur l'analyse des différences entre les trois organes.

Communelanguaie.com

2. *Le Monde*

2.1. *Le Monde* du dimanche 8-lundi 9 février 1998

À cette époque déjà, les rédacteurs du *Monde* (journal de gauche peu conservateur) féminisent presque tous les noms de métiers et fonctions. Plusieurs procédés sont utilisés pour donner aux substantifs la marque du féminin.

Le plus souvent sont tout simplement utilisés des mots ayant une forme distincte au féminin et au masculin. Les noms sont alors différenciés :

* soit par l'adjonction d'un -e à la fin du mot qui s'accompagne d'un possible redoublement de la consonne finale :

« En cas d'utilisation abusive, cette longue liste permettrait facilement d'espionner le petit dealer, **la prostituée** ou le travailleur immigré d'un atelier clandestin (...) » (p.2)

« Soumis aux pressions convergentes de **la députée** RPR [Mme Bachelot Narquin] et de Muguette Jacquaint (...) le gouvernement accepte d'avancer de trois mois, au premier janvier 1999, la date d'entrée en vigueur de la disposition qui limite l'interruption d'activité au cours d'une même journée » (p.6)

« Le nom de Cendrine le Chevalier, huitième **adjointe** au maire, femme influente et épouse de l'invalidé, est souvent avancé. » (p.7)

« (...) indique une **lycéenne** de vingt ans, inscrite en bac professionnel et qui souhaite devenir opératrice en PAO . » (p.10)

« Isabelle, Marina, Sandrine sont de futures **conseillères** principales d'éducation (CPE). » (p.11)

« (...) fait remarquer Laure Margot, **gérante** de Fructi première, une sicav des banques Populaires. » (p.16)

« Hélène Parmelin. **Romancière** et amie de Picasso » (p.22)

« Un exemple parmi d'autres : la chanteuse et **musicienne** islandaise Björk, aujourd'hui vedette de renommée internationale s'associe à la Finlandaise Eija-Liisa Athilda pour réaliser une œuvre de l'exposition. » (p.23)

« Courageuse, battante, populaire parce que infiniment proche de l'**ouvrière**, de la **ménagère** et du chauffeur-livreur, Kaas a débarqué toute fragilités dehors en 1988 avec *Mademoiselle chante le blues, Mon mec à moi* (...) » (p.24)

* soit par le passage de -eur à -euse, pour les mots dont la racine remonte à un verbe :

« C'est à ce moment, selon son biographe Thierry Dussard (éditions Jean-Claude Lattès, 1991) qu'il glisse à l'oreille de l'autre **skieuse** [Marielle Goitschel] de la Tarentaise lui montrant les sommets enneigés. » (p.12)

« Symbole de pureté, cette torche (...) est transmise à une femme enveloppée dans un immense kimono, Midori Ito ; ancienne **patineuse artistique** (...) » (p.18)

« Un exemple parmi d'autres : la **chanteuse** et musicienne islandaise Björk, aujourd'hui vedette de renommée internationale s'associe à la Finlandaise Eija-Liisa Athilda pour réaliser une œuvre de l'exposition. » (p.23)

* soit par le passage de -teur à -trice pour les mots dont la racine remonte à un substantif en -te, -tion ou -ture

« (...) indique une lycéenne de vingt ans, inscrite en bac professionnel et qui souhaite devenir **opératrice** en PAO. » (p.10)

« Équipé de pied en cap, encadré par une **préparatrice physique**, Tina Saminien (...) » (p.18)

« (...) la **réalisatrice** Françoise Ha Van. » (p.24)

« Et elle dit qu'elle veut interpréter Mary Wigman, **fondatrice** dans les années vingt de l'école expressionniste allemande. » (p.24)

* ou encore par néologisme :

« Il lui demande aussi d'être sa Tina Turner, *sa show-woman* militante, avec ses tripes, sa force, sa violence (...) » (p.24)

À côté de cela, les noms épïcènes (noms ayant une forme identique aux deux genres) sont désambiguïsés par l'utilisation d'un article au féminin, l'opposition avec le genre masculin est alors de nature syntaxique :

« Betty Currie, **la secrétaire** personnelle du chef de l'exécution aurait indiqué au Grand Jury convoqué par le juge Stan que le juge lui avait, en quelque sorte, soufflé les réponses à propos de ses relations avec Mme Lewinski. » (p.2)

« L'objectif, a précisé **la porte-parole** du ministère des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret est de "permettre à l'Irak d'importer du matériel pour améliorer et accroître sa production". » (p.3)

« Dans l'entourage de **la ministre** de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, on fait preuve de la même prudence (...) » (p.6)

« **Une future journaliste**, élève en première économique aimerait "un cours d'une heure par semaine reliant les médias et la vie active aux matières enseignées". » (p.10)

« (...) suggère **une élève** de seconde. » (p.10)

« (...) et **la chorégraphe** de l'équipe de France de patinage artistique, Natacha Dabadie (...) » (p.19)

Lorsque l'article est éliminé et qu'il ne permet plus de distinguer le féminin et le masculin, c'est un adjectif accordé avec le substantif qui nous renseigne quant au genre attribué à celui-ci :

« Autour de 1915, puis avec insistance en 1944 et 1945, **l'artiste finlandaise** [Hélène Schjerfbeck] a réalisé dans sa retraite solitaire, à l'écart de la capitale, toute une suite d'autoportraits hautains, arrogants même. » (p.23)

« **L'écrivain** Hélène Parmelain est **morte** (...) à son domicile parisien à l'âge de quatre-vingt-deux ans. » (p.22)

Il convient ici de faire un commentaire : le mot « écrivain » est devenu épiciène dans l'usage courant. En effet, comme l'affirme Danielle Trudeau³, la forme « écrivaine » fut contestée par les féministes parce que rimant avec « vaine ». Ce qui empêche ici la féminisation est d'ordre psychologique et non linguistique.

³ Trudeau Danielle, « Changement social et changement linguistique : la question du féminin » dans *French Review*, 62, 1 (1988), p. 84

Il arrive également que des noms épïcènes ne soient ni précédés d'un article, ni accompagnés d'un adjectif, ils sont tout simplement apposés. Ce sont alors les prénoms des personnes auxquelles ils se rapportent qui nous permettent de voir qu'il s'agit de femmes :

« (...) explique Claire Durrieu, **responsable** du marketing de Vega France. » (p.15)

« (...) analyse Véronique Leroux, **gestionnaire** de BIP OAT Index. » (p.16)

« Mme Irène Stoller, **chef** de la quatorzième section du parquet de Paris, chargée de la lutte antiterroriste, devait se rendre à Ajaccio dans la matinée de samedi. » (p.4)

Le mot « chef », tout comme le mot « écrivain » n'est épïcène que pour des raisons de subjectivité ; le féminin pourrait morphologiquement en être *chefe*, voire *chefesse*⁴.

De temps en temps, même accompagnés d'un article, ces noms n'ont plus un genre reconnaissable ; ceci étant dû au fait qu'en français il n'y a pas de distinction de genre pour les déterminants au pluriel :

« Le parquet de Paris a délivré **aux juges d'instruction** Eva Joly et Laurence Vichnievski un nouveau réquisitoire supplétif sur des faits de "*recel d'abus de biens sociaux*". »

« "*Notre métier si effacé, ce n'est pas la cinquième roue du carrosse*" s'exclament **ces stagiaires** en deuxième année d'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), à Paris. » (p.11)

Bien que la majorité des noms soient féminisés dans ce journal, nous avons dénombré trois exceptions :

« Elle [Imelda Marcos] est actuellement **député** de sa province natale de Leyte. » (p.3)

⁴ Yaguello Marina, *Les mots et les femmes : essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot & Rivages, 1978, pp 127-128

« **Le ministre** de l'emploi [Martine Aubry] et celui des finances [M. Strauss Kahn] savent pourtant que ce sont deux des conditions essentielles pour que les 35 heures atteignent leur principal objectif (...) » (p.6)

« En peignant son image son image vieillissante – en 1915, **le peintre** [Hélène Schjefbeck] a cinquante ans – elle garde la tête haute. » (p.23)

En ce qui concerne « député », Marie-Josèphe Mathieu⁵ explique que même des journaux favorables à la féminisation peuvent encore se montrer réticents à mettre au féminin des noms de métiers relevant de certains domaines et notamment celui de la politique.

Pour le second cas, l'emploi de l'article au masculin est dû au principe d'accord qui consiste à mettre au masculin un mot se rapportant à des termes dont au moins un est à ce genre.

Le terme « peintre » n'est pas morphologiquement féminisé car la forme « *peintrice » n'est pas entrée dans l'usage et que le mot « peintresse » s'est vu assigner une valeur péjorative⁶. Le fait que le nom ne présente pas une forme féminine est justifiable (puisque le terme est aujourd'hui utilisé comme un épïcène) ; rien n'explique cependant qu'il soit accompagné d'un article au masculin.

Nous voyons donc que même avant la promulgation de la loi de 1998, les rédacteurs, prenant en compte l'évolution de la société et l'accession plus en plus courante des femmes à des postes de prestige, féminisent les noms de titres et de fonctions. Ceci marque une avancée puisqu'à cette époque, certains médias rechignent à utiliser le féminin pour les postes de haut rang, comme nous le verrons par la suite. Nous avons cependant pu percevoir des incohérences dans ce journal. On lit par exemple la forme « député » alors que deux pages plus loin apparaît le même mot féminisé. De même, le fait d'écrire « la ministre » n'a pas dérangé un journaliste tandis qu'un autre refuse de parler de « la peintre ». Ceci

⁵ Mathieu Marie-Josèphe, 1999, p.59

⁶ Yaguello Marina, 1978, p.128

peut sembler encore plus étrange lorsqu'on sait que les journalistes du *Monde* doivent suivre un protocole de rédaction très strict.

2.2. *Le Monde* du mardi 9 octobre 2007

Après les observations faites pour le journal de 1998, cela ne nous a pas étonné que presque dix ans plus tard, les rédacteurs du *Monde* adoptent une attitude très progressiste en ce qui concerne la féminisation. Nous retrouvons globalement les mêmes noms féminisés que ceux de 1998 avec cependant quelques petits nouveaux qui viennent suppléer la liste. Sur les trente-six mots différents utilisés pour désigner des femmes, vingt-six sont réellement féminisés (c'est à dire présentant à première vue les caractéristiques du féminin). Outre les noms tels que **chanteuse** (p.2), **étudiante** (p. 3), **chancelière** (p.8), **présidente** (p.10)... que l'on retrouve dans le premier journal, nous avons pu retirer :

« (...) assure Linda Robin, **technicienne** intermittente de 25 ans. » (p.3)

« (...) dénonce **l'avocate** très respectée des droits de l'homme Asma Jehangir. » (p.4)

« Pendant la semaine, l'appareil sert à former les **hôtesses de l'air** et, le week-end, il accueille les visiteurs qui rêvent de prendre l'avion mais qui n'en ont pas les moyens ou n'osent pas. » (p.4)

« Insistant sur leur histoire tragique et "*le long chemin*" qu'ils ont dû parcourir pour se "*libérer des chaînes*" du communisme, il leur a assuré, prenant exemple sur la libération des **infirmières** bulgares, *Vous ne serez plus jamais seuls*". » (p.12)

« "*Beaucoup de femmes que je rencontre ne peuvent pas suivre le jeûne*, indique **l'aumônière** musulmane, Samia Naït-Kaci, *elles sont souvent sous traitement médical*". » (p.12)

« Inma Tubella, **rectrice** de l'Université Oberta de Catalunya (une université en ligne), participait à l'époque à la naissance de cette télévision, TV3. » (p.16)

« Gardienne du mythe, elle [Aleida Guevara] est une **ambassadrice** appliquée du régime. » (p.20)

« **Danseuses** fardées aux cheveux bleus, demi-mondaines au visage vert ou jaune (...) » (p.26)

« C'est aussi la proposition de la **créatrice** Limi Feu, fille de Yoji Yamamoto. » (p.30)

« Il ne sait d'abord trop quoi faire de cette jeune **magistrate**, puis la fait entrer en 2002 à son cabinet, en tant que **conseillère** chargée des questions d'immigration. » (p.31)

« Il s'agissait pour cette **chercheuse** [Patrizia Paterlini-Bréchet] de trouver, tout en restant dans l'organisme public, les capitaux privés lui permettant de promouvoir et de diffuser ce test mis au point par son équipe. » (p.33)

« À Bourges, l'inspection académique a décidé la fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'école normale **d'institutrices**, où quarante élèves sur quatre-vingt-cinq sont atteintes. » (p.33)

La féminisation de ces noms est aujourd'hui communément acceptée ; la grande avancée du *Monde* se situe ailleurs. Voici des exemples prouvant davantage le modernisme de ce quotidien :

« "Cette réforme nous est un peu tombée dessus", se rappelle Gaëlle, **professeure** de lettres classiques » (p.12)

« Claire Brisset. Ancienne **défenseure** des enfants » (p.21)

« (...) assure **l'auteure**, qui reconnaît cependant qu'"un produit "100% commerce équitable", de la production à la distribution, cela n'existe pas encore". » (p.VI *Économie*)

Les journalistes suivent en cela les recommandations du Québec où de telles formes sont souvent attestées. Remarquons que le féminin de « auteur » devrait étymologiquement être « *autrice »⁷, puisque étant en doublet avec « acteur ». L'usage n'a cependant pas retenu ce mot et on préfère aujourd'hui marquer le genre féminin avec l'adjonction d'un -e par analogie à des termes comme « professeure ».

⁷ Yaguello Marina, 1978, p.131

Les mots épïcènes accompagnés d'un article au féminin ne sont ici qu'au nombre de cinq. Ce sont majoritairement des termes que l'on a déjà rencontré : **la journaliste** (p.1), **la porte-parole** (p.1), **la chorégraphe** (p.1) et **la ministre** (p.16) ; mais on peut également lire :

« A terme, la municipalité de Toul, elle, va subir des pertes de recettes fiscales supérieures à "2 millions d'euros par an", d'après **la maire**, Nicole Feidt (PS). » (p.14)

Ce nom, souvent utilisé comme un épïcène par les locuteurs, possède en réalité un féminin : « **mairesse** ». Cette forme est en effet attestée dès le XIIIe siècle et Marina Yaguello affirme qu'il est préférable de dire « **mairesse** » afin d'éviter l'homophonie avec « mère »⁸.

De nouveau, certains noms nous apparaissent comme féminins grâce à leur appasant :

« Il y a deux semaines, Sylvia Braun, **chef de mission** de l'ONG Help à Nazran, a été expulsée de Russie parce qu'elle était titulaire d'un visa d'affaire, ce qui est le cas de nombreux humanitaires actifs dans la région. » (p.6)

« (...) confirme Sandrine Witeska, **responsable** de la communication d'Emmaüs France. » (p.12)

« "On s'est senti seuls quand on a vu le bureau politique chercher prétexte en faisant de la surenchère gauchiste pour casser les collectifs", se souvient Micheline Petitpas, **professeur** à la retraite (...) » (p.3)

Le mot « professeur » est le seul de son genre dans ce *Monde* du 9 octobre à ne pas présenter de marqueur de féminisation. Nous avons ici à faire à une de ces incohérences éditoriales que nous avons abordées précédemment.

Parmi tous ces mots, deux exceptions viennent contredire l'idée que l'on aurait pu émettre selon laquelle les rédacteurs actuels du *Monde* féminisent systématiquement les noms de métiers, grades, titres et fonctions :

⁸ Ibid., p.132

« Mme Bhutto espère regagner son poste de **premier ministre** à l'occasion des élections législatives qu'elle veut "*libres et honnêtes*". » (p.4)

« **L'écrivain uruguayen** Cristina Peri Rossi, **installée** depuis plus de trente ans en Catalogne, participait régulièrement à une "tertulia", ces conversations-ébats autour de l'actualité qu'affectionnent les Espagnols. » (p.16)

Dans le premier exemple, le fait que l'appellation ne nous semble pas féminisée est lié à l'existence d'un lexème « premier ministre » dont le féminin est « la premier ministre ». Cependant, l'appellation de « première ministre » s'est déjà rencontrée : Kim Campbell, première femme à diriger le Canada, opta en 1993 pour le titre de *première ministre désignée*⁹.

Pour ce qui est du cas de « écrivain », le problème tient en ce que l'adjectif qui l'accompagne directement se trouve être au masculin. Cet indice nous pousse à penser que le mot est au masculin, puisque chaque substantif transmet son « sexe » à l'adjectif n'ayant pas lui-même de genre intrinsèque. Cependant, une autre observation vient démentir la première hypothèse : le participe qui suit, accordé avec ce même substantif, est au féminin. De tels cas laissent perplexes.

À la fin de l'analyse de ce quotidien nous remarquons qu'il y a eu une augmentation des termes féminisés dans *Le Monde* de 2007 par rapport à celui de 1998. Les rédacteurs ont fait un pas en avant en prenant exemple sur les Québécois pour certains mots. Bien que la rédaction impose ses consignes, quelques cas passent entre les mailles du filet et la cohérence n'est pas encore parfaite (nous l'avons vu avec le terme « professeur »). Si l'on dénombre deux exceptions dans le second journal, celles-ci sont cependant plus explicables (et donc relatives) que celles qu'on avait pu trouver dans le premier.

⁹ <http://www.ofa.gov.on.ca/english/ajt/IB.html>, consulté le 6 novembre 2007

3. Libération

3.1. Libération du lundi 16 février 1998

Tout comme *Le Monde*, *Libération*, lui aussi classé politiquement à gauche, n'a pas attendu que la question de la féminisation soit légiférée pour se mettre à la tâche. Dès le début de l'année 1998, nous pouvons lire des mots tels que :

« Le roi Hussein est sorti de son silence le 31 janvier alors que **la secrétaire d'État** Madeleine Albright cherchait désespérément des alliés au Moyen-Orient. » (p.8)

« Milorad Dodik avait annoncé lundi à Vienne qu'il allait autoriser l'ouverture d'un bureau du tribunal à Banja Luka (nord-ouest), siège de **la présidente** Biljana Plavsic et du gouvernement. » (p.7)

« Le pouvoir du président Ould Taa en a profité pour traduire également en justice Cheikh Saad, Bouh Camara et Fatima M'Baye, respectivement président et **vice-présidente** de l'Association mauritanienne des droits de l'homme (...) » (p.9)

« Pas forcément du beau monde puisqu'on a vu Marie-France Stirbois, **ex-députée** du FN. » (p.10)

« Edouard Balladur en a pris deux avec lui : la première, Dominique Versini est **directrice** du Samu social, la seconde, Annick Doulcet, présentée comme une "*militante familiale catholique*" » (p.11)

« Seule **la ministre** de la Jeunesse et des sports, Marie-George Buffet a eu le droit de conduire une liste à "*majorité plurielle*". » (p.11)

« (...) et l'ancien maire Catherine Trautmann, **actuelle ministre** de la Culture et de la communication. » (p.13)

Ces termes, qui ne sont pas toujours féminisés à cette époque, sont entourés par d'autres, plus courants et reconnus de longue date :

« Vendredi, Charlène Barshefsky, **la représentante** américaine pour le commerce a déclaré qu'elle trouvait le texte mal ficelé (...) » (p.2)

« "Regardez l'architecture de ce texte", commente Agnès Bertrand, **militante** à l'association Ecoropa et à l'observatoire de la mondialisation. » (p.2)

« "Ce projet ne peut pas survivre s'il est exposé à la lumière de l'opinion publique", explique l'**avocate** [Lori Wallach] qui, (...), mène la lutte contre l'accord » (p.4)

« "Nous pensions qu'ils ne tiendraient pas plus de trois semaines" s'est lamentée Christiane Fischer, **la porte-parole** du magasin. » (p.9)

« Jean-Pierre Raffarin (...) est très fier de sa n°2 : elle est **enseignante**, ce qui peut aider dans un département où 40.000 personnes vivent peu ou prou de l'Éducation nationale. » (p.11)

« Après avoir tenté d'étouffer et de violer une adolescente, un homme est surpris par deux camarades de **la collégienne** et repart également sans manifester d'effolement. » (p.14)

« **La conductrice** et l'unique passagère du bus ont réussi à maîtriser l'incendie. » (p.17)

« Il reste cependant proche de son amie, **la biathlète** norvégienne Liv Grete Skjelbreid, et rêve d'un repos mérité. » (p.24)

« À la rédaction du *Nouvel Observateur*, "personne n'est au courant", constate **une journaliste**. » (p.41)

L'on trouve également quelques bonnes surprises :

« (...) **La Djette** Virginie qui joue aussi bien le remix par Kevorkian du *Sangue di beirona* de Cesaria Evora que celui par les Masters At Work de d'Influence. » (p.38)

Bien que modernistes, les journalistes de *Libération* ont parfois du mal à se détacher du carcan de l'emploi générique :

« Selon un récent sondage d'opinion, 30 % des Indiens la [Sonia Ghandi] voudraient comme **Premier ministre**. » (p.7)

« (...) par **le premier juge d'instruction** du tribunal de grande instance de Toulon, Danielle Natta. » (p.15)

« Que fait **son entraîneur**, Tatiana Tarassova, la plus titrée du circuit ? » (p.22)

« (...) et l'**ancien maire** Catherine Trautmann, actuelle ministre de la Culture et de la communication. » (p.13)

Les deux derniers exemples sont particuliers et méritent qu'on leur accorde une certaine attention. « Entraîneur » ne porte pas de marque de féminisation, cependant, le participe accordé avec lui est bien au féminin. Le rédacteur n'ose employer la forme « entraîneuse » parce que celle-ci est connotée sexuellement. C'est également cette peur de la connotation sexuelle qui entrave la féminisation de mots comme « coureur » ou « sauteur »¹⁰.

Pour ce qui est du second cas, nous voyons que le premier nom désignant Mme Trautmann n'est pas féminisé, ce que prouve la présence de son épithète au masculin, alors que le second, quant à lui est au féminin. Rien ne justifie que l'un se soit vu attribuer le genre féminin et l'autre non. Étant donné que nous sommes à l'écrit, le fait de vouloir éviter l'homophonie avec « mère » n'aurait pas de sens. De temps en temps, les auteurs ne parviennent pas à se débarrasser d'une tradition puriste et assignent inconsciemment le genre masculin à certains mots.

À l'instar du premier quotidien étudié, *Libération* prend part à la polémique relative à la féminisation et se place du côté des progressistes. Le système n'est cependant pas encore sans faille et quelques manques subsistent ; les journalistes éprouvent parfois des difficultés à s'écarter de l'emploi du masculin générique.

3.2. *Libération* du mardi 16 octobre 2007

Continuant sur sa lancée, *Libération* fait apparaître dans ses colonnes de plus en plus de termes féminisés ; à tel point que dans ce journal du 16 octobre

¹⁰ Mathieu Marie-Josèphe, 1999, p.59

2007, plus aucun nom masculin n'est utilisé pour désigner une femme. Il est certains noms pourtant dont on ne peut assurer qu'ils ont été féminisés que parce qu'ils sont apposés à des noms féminins :

« (...) le journaliste Jean-Marc Plantade lache la cellule "enquêtes" du *Parisien* pour rejoindre le cabinet de Christine Lagarde, **ministre** de l'Économie en tant que conseiller pour la communication ! » (p.2)

« Plus pragmatique, Christine Boudin, **ministre** du Logement a prédit qu'il y aura "*peut-être un petit bug*" dans la mise en œuvre de la loi sur le Dalo. » (p.17)

« (...) énumère Isabelle Valade, **responsable** environnement de la ferme, sans préciser que les revenus de ces employés dépassent largement la moyenne locale (...) » (p.21)

Si l'on excepte ces quelques cas, tous les noms renvoyant à des femmes présents dans ce quotidien ont été féminisés de manière explicite :

* soit syntaxiquement :

« **Une journaliste** montre comment ces pages sont devenues un moyen de résistance dans le monde arabe. » (p.8)

« "*Mais je trouve qu'elle ne s'y prend pas bien*" a expliqué **l'ancienne garde des Sceaux** [Elisabeth Guigou] à propos de la nouvelle, hier sur LCI. » (p.14)

« Une prof d'espagnol a déjà été avertie qu'elle devait s'y mettre. » (p.16)

« "*Un tien vaut mieux que deux tu l'auras*" a estimé au final **la consomériste** [Reine-Claude Mader], sachant qu'il vaut mieux acter tout de suite une réforme quitte à l'amender par la suite. » (p.20)

« Entre le "*dégueulasse*" de **la secrétaire d'État** Amara et le "*petit con prétentieux*" du conseiller Guaino adressé à "*l'anti-France*", le président Tout tranchera.» (p.37)

*soit morphologiquement :

« Il calmait souvent le jeu dans les relations orageuses entre **la présidente** du Medef [Laurence Parisot] et l'UIMM. » (p.7)

« Julie, **chômeuse**, a trainé sa copine Lisa, **étudiante** à l'expo. » (p.8)

« Sur l'une d'elles, le sourire d'une **policière** encadré du voile islamique. » (p.12)

« (...) explique Yusra Khreegi, l'une des **organisatrices**. » (p.12)

« Françoise de Panafieu, **candidate** UMP à la mairie de Paris, a rejoint dimanche le camp des opposants, dont fait partie Charles Pasqua. » (p.13)

« Selon **la doyenne** de l'université, Hélène Pauliat, son dossier "*présentait toutes les garanties requises, en terme de parcours d'études, de cursus, de motivation et de ressources financières*". » (p.18)

« Marquée par la rencontre, **la journaliste-réalisatrice** néerlandaise Ingeborg Beugel avait décidé de tout faire pour permettre à Ibrahima de poursuivre un jour ses études en France. » (p.18)

« "*Pas seulement à sa mine crispée au moment de payer*", témoigne **une avocate**. » (p.18)

« Au contrôle, Cécile Decorte, **agente** de billetterie, vient vérifier la fréquentation du premier jour. » (p.9)

« **Sa supérieure** tente de le corriger (...) » (p.9)

« Corinne Bensimon. **Chercheuse** au CNRS Orsay. » (p.28)

« **Actrice** [Sandrine Kiberlain] parmi les plus magnifiques du cinéma français, elle conforte sa place dans la chanson section variété délurée. » (p.30)

« "*Avant que je travaille ici, mes revenus étaient très instables*", se rappelle Flavienne Renaly, **une ouvrière** de 31 ans qui conditionne les crustacés. » (p.31)

« Elle disait alors, à qui voulait l'entendre (...) que son frais statut **d'auteur-interprète** ne l'inciterait pas de sitôt à chanter la palinodie. » (p.30)

« Sinon, ni **l'administratrice** judiciaire, ni Stéphanie Busutil, la compagne de César, **légitime** du droit moral (...) n'ont voulu expliquer cette miraculeuse réapparition. » (p.32)

« La famille héberge une vieille **institutrice** américaine. » (p.33)

« Par Isabelle Adjani. **Comédienne**. » (p.37)

« Par Monique Cerisier Ben Guiga. **Sénatrice** des Français établis hors de France. » (p.37)

« (...) martèle **la députée** de l'AKP Fatma Sahin. » (p.39)

« "Un patron islamiste est d'abord un homme, et il préférera une femme en mini-jupe", ironise Zeneyp Piyade, **présidente** d'une petite association islamiste (...) » (p.39)

Ce journal représente pour nous le premier exemple d'un quotidien où tous les termes qui devaient être féminisés l'ont été. Toutefois, cela ne signifie pas que les rédacteurs de *Libération* féminisent systématiquement les noms de titres et fonctions ; cette observation n'est pas significative puisqu'elle s'applique à un très petit échantillon d'exemples. L'absence d'exceptions dans ce journal prouve cependant qu'il y a eu une progression en la matière.

De 1998 à aujourd'hui, *Libération* n'a pas opéré de grands changements en ce qui concerne la féminisation. On peut tout de même percevoir de la part des journalistes une volonté croissante de faire coïncider genre et sexe pour ce qui concerne les êtres humains. La concordance est nettement moins perceptible dans les cas où un mot épïcène est apposé au nom. La prochaine étape pour les rédacteurs pourrait donc être de désambigüiser TOUS les termes.

4. *Le Figaro*

4.1. *Le Figaro* du lundi 23 février 1998

Dès le départ, ce journal de droite prit la position opposée à celle du *Monde* et de *Libération*. Étant donné qu'il fit paraître des articles de l'Académie française et d'autres puristes défavorables à la féminisation, il n'est pas surprenant que lui-même ait adopté cette politique. *Le Figaro* refusa donc en bloc les appellations telles que « la ministre » ou « la députée » et ne féminisa que très rarement les noms de fonctions traditionnellement exercées par des hommes.

Marie-Josèphe Mathieu¹¹ affirme que dans ce quotidien, les rédacteurs montrent une grande réticence à féminiser les noms se rapportant à une fonction publique, à la justice, à la politique, à l'armée et à la police. Quelques exemples extraits de ce journal appuient cette théorie :

« Et bien d'autres choses encore qui, malheureusement, n'en font jamais **l'avocat** [Béatrice Majnoni d'Intignano] du modèle américain ni le prophète indigné de géniales utopies. » (p.2)

« **Le secrétaire d'État** américain Madeleine Albright a affirmé hier qu'il était encore prématuré de se prononcer sur les résultats de la mission du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan à Bagdad. » (p.3)

« (...) et Liliane Durieux, **conseiller général** de Marcoing. » (p.9)

Certains journalistes toutefois marquent le genre féminin, par l'utilisation du mot *Madame* :

« Le maire de Nagano l'a transmis à Juan Antonio Samaranch, le grand patron de l'Olympe du sport, qui l'a remis à **Mme le maire** de Salt Lake City. » (p.2)

« (...) "à la botte, ou plutôt à la jupe de **Mme le ministre de la Justice**" [Annette Peulvast-Bergeal] (...) » (p.11)

¹¹ Mathieu Marie-Josèphe, 1999, p.59

Mais cette pratique donne lieu à des périphrases assez lourdes et ne nous permet pas de parler de véritable féminisation.

Les termes renvoyant à des noms de métiers ou de titres autres quant à eux sont féminisés sans problème :

« "L'armée a réquisitionné les stocks, les propriétaires ont fui", explique à voix basse **une commerçante**. » (p.7)

« (...) explique Danielle Auroi, **adjointe** (Vert) au maire de Clermont et adversaire de Valéry Giscard d'Estaing aux dernières législatives. » (p.9)

« Coté féminin, le bronze de Florence Masmada est venu récompenser **une athlète** mature, dont la fin de carrière est proche. » (p.17)

« Déception pour Thony Hemery, mais surtout pour Candice Gilg, **championne du monde** en titre et éliminée en qualifications. » (p.17)

« Nathalie Arnoux, **lauréate** de la fondation Yehudi Menuhin, participe régulièrement à des concerts en duo violon-piano. » (p.27)

« Gloria Stuart, sélectionnée comme "Meilleure actrice" (Titanic) est, à 87 ans, **l'actrice** la plus âgée à obtenir une nomination. » (p.30)

« Par ailleurs, Madeleine Savage, ancienne **collaboratrice** de la BBC rejoint Léo Productions pour se charger de l'internationale. » (p.31)

« Pour cela, ils devront retenir les trois titres de **la chanteuse** [Patricia Kaas] diffusés tout au long de la journée (...) » (p.31)

Les usages du *Figaro* laissent à penser que l'accession des femmes à certains postes est « contre-nature ». Ce qui empêche les journalistes de mettre des noms comme « maire » ou « ministre » au féminin est d'ordre psychologique et n'est en aucun cas une question de langue. La Cogeter (Commission générale de terminologie et de néologie), qui fut chargée dès le 19 mars 1998 de réaliser une étude sur la féminisation, a en effet mis en avant que du point de vue linguistique, tous les noms (à l'exception peut-être de « témoin ») peuvent aisément être

féminisés¹². Ce journal apparaît donc comme le représentant d'une langue figée, conservatrice et qui ne prend pas en compte la réalité effective.

4.2. *Le Figaro* du mardi 23 octobre 2007

Aujourd'hui, un changement est perceptible dans la rédaction du *Figaro*. Certains mots dont il était presque impensable qu'ils soient féminisés en 1998 se voient attribuer le genre "interdit" par quelques journalistes. Progression lente – ces journalistes restent largement minoritaires – mais progression quand même ! Tout comme dans le premier exemplaire du *Figaro*, les exemples allant dans le sens de la théorie de Marie-Josèphe Mathieu ne manquent pas :

« Il est accompagné de Rachida Dati, **le ministre** de la justice d'origine marocaine, pour la signature d'accords judiciaires. » (p.2)

« Ce week-end, **le secrétaire d'État** américain, Mme Condoleezza Rice, a demandé au chef du gouvernement d'attendre quelques jours avant de donner le feu vert à l'armée pour entrer en Irak. » (p.3)

« Encore marquée par l'ouragan Katrina qui a fait environ 1 500 morts en 2005, la Louisiane n'a, semble-t-il, pas pardonné à son précédent **gouverneur** démocrate, Kathleen Blanco, accusée de négligence dans la gestion de la catastrophe. » (p.3)

« Deux **marins** américains ont été tués par balle et l'un grièvement blessé hier à Bahreïn (...) Sa porte-parole, Denise Garcia, a seulement précisé que les victimes étaient des femmes. » (p.4)

« **Le ministre** de l'Économie a été la première femme à participer à une réunion de ses homologues du G7. » (p.24)

« Pour l'instant, elle n'a trouvé que deux autres femmes pouvant la rejoindre, les deux **vice-gouverneurs** de la Banque de Chine. » (p.25)

Cependant, un petit nombre de rédacteurs s'osent à la féminisation de ces mots :

¹² Mathieu Marie-Josèphe, 1999, p.52

« Elles décrivent comment la France s'était décidée à fournir à Djibouti une copie du dossier d'instruction malgré le refus de **la juge** qui en était en charge. » (p.12)

« (...) **la ministre** de la Santé, Roselyne Bachelot, s'est montrée très ferme hier matin sur Europe 1. » (p.12)

« (...) **la commissaire** Viviane Reding a enfourché le cheval de bataille du *roaming*. » (p.21)

À côté de cela, on retrouve les mots traditionnels, qui peuvent être féminisés parce qu'ils ne sont pas intégrés dans les catégories susmentionnées :

« (...) estime l'ancienne **candidate** [Ségolène Royal] dans un entretien paru hier dans *Libération*. » (p.10)

« (...) s'exclame avec colère **l'actrice** Isabelle Adjani. » (p.10)

« **Une enseignante** hausse les épaules et parle "*d'antisarkozysme*" latent. » (p.12)

« Le b.a-ba administratif n'est pas fait dans les règles de l'art mais, prévient **la présidente**, "il n'y a ni corruption ni entente". » (p.14)

« (...) explique Corinne le Quéré, **chercheuse** à l'université d'East Anglia et au British Antarctic Survey. » (p.15)

« Selon l'enquête, **l'informaticienne** [Catherine Buisson] et le paléontologue ont également déclaré avoir nettoyé fréquemment leur bureau recouvert de poussières. » (p.15)

« Merkel, Modeste et terre à terre jusque dans ses vacances, **la chancelière** cherche le résultat et bien moins l'affichage. » (p.20)

« Aujourd'hui, sauf accident, les femmes accouchent en effet à Wallis, faute de **sage-femme** à Futuna. » (p.22)

« Joanne Kathleen Rowling est devenue **la romancière** la plus riche d'Angleterre (...) » (p.33)

« Gerry Archimède, grande figure du féminisme antillais, et sa soeur, **une religieuse**, se retrouvent claquemurées chez l'une d'entre elles. » (p.35)

« (...) note Lucile Moschino, **directrice** d'Iles Resa, un tour-opérateur pointu. » (p.37)

« Tierra Del Forte, **créatrice** américaine des jeans "verts" Del Forte Denim, a mesuré la part de ses clientes qui achetaient ses jeans parce qu'ils étaient "bons" pour la planète. » (p.40)

« (...) a pu constater **la fondatrice** et **organisatrice** du salon, Isabelle Québé. »
(p.40)

En 2007, *Le Figaro* a fait un petit pas en avant. Les rédacteurs sont cependant encore loin d'abonder dans le sens de la féminisation et nous voyons se rencontrer des termes tels que « le ministre » et « la ministre » ou encore « la juge » et « le gouverneur ». Ce journal reste donc très éloigné d'une langue qui serait le reflet de la société.

Communelangue.com

5. Conclusion

Dès le départ, les grands quotidiens français prirent part à la polémique relative à la féminisation. Avant la publication de la circulaire de 1998 déjà, *Le Monde* et *Libération* féminisaient les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Ces deux journaux ont connu à ce sujet un parcours similaire : dès l'émergence du débat, ils se présentèrent comme favorables à la féminisation et l'appliquèrent de plus en plus dans leurs colonnes au fil des ans. *Le Figaro* prit le contre-pied de ses concurrents de gauche. Connu comme étant plus conservateur, ce quotidien au début refusa catégoriquement de donner un correspondant féminin à des noms de métiers traditionnellement exercés par des hommes. Dix ans plus tard, une minorité de journalistes tente timidement d'apporter un vent de modernité sur la rédaction en féminisant ces quelques mots.

Si l'on peut opposer le groupe *Monde/Libération* au *Figaro* sur certains points, il est un aspect qui leur est commun à tous : l'évolution. En effet, qu'ils soient de gauche ou de droite, progressistes ou conservateurs, ces trois journaux utilisent actuellement un nombre plus important de termes féminisés qu'ils ne le faisaient à la fin des années nonante. Ils sont la preuve que la féminisation avance, que la langue évolue, bien qu'elle stagne encore un peu, faute de directives claires à ce sujet. Espérons donc que cette évolution perdure pour qu'un jour l'on puisse trouver dans les médias l'image d'une langue unie.

Bibliographie

I. Les quotidiens

Le Monde, dimanche 8-lundi 9 février 1998, n°16496

Le Monde, mardi 9 octobre 2007, n°19504

Libération, lundi 16 février 1998, n° 5208

Libération, mardi 16 octobre 2007, [s.n]

Le Figaro, lundi 23 février 1998, [s.n]

Le Figaro, mardi 23 octobre 2007, n°19665

II. Sur la féminisation

MATHIEU Marie-Josèphe, « La France. La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions : un bilan encourageant » dans Bouchard Pierre, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en communauté française de Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1999, pp 45-62

MOREAU Thérèse, « Langage et sexisme » dans *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, Genève, Métropolis 1991, pp 7-21

TRUDEAU Danielle, « Changement social et changement linguistique : la question du féminin » dans *French Review*, 62, 1 (1988), pp 77- 87

YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes : essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot & Rivages, 1978, pp 120-139

<http://www.ofa.gov.on.ca/english/ajt/IB.html>, consulté le 6 novembre 2007

http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisation_des_noms_de_m%C3%A9tier, consulté le 06 novembre 2007